Appra.

505-11G

RENAULT TRUCKS

Attestation de mise en conformité avec la directive 2007/38/CE du 11 juillet 2007 concernant le montage a posteriori de rétroviseurs sur les poids lourds

A. — Modalités de mise en conformité des véhicules de la gamme

Nous soussigné **RENAULT TRUCKS,** constructeur, certifions que la mise en conformité avec la directive 2007/38/CE, de la gamme de véhicules ci-après :

D.1 : marque : **RENAULT** ;
D.2 : types mines : **27$$$$** ; **33$$$$** ;
D.3 : dénomination commerciale : **PREMIUM** ; **KERAX** ;
J : catégorie internationale : **N2**, **N3** ;

doit être réalisée selon le processus suivant :
mise en conformité avec l'article 3-1 de la directive 2007/38/CE :

Equipement, côté passager, de rétroviseurs grand angle (classe IV) et d'accostage (classe V) conformes aux exigences fixées par la directive 2003/97/CE, opéré de la façon suivante :

- *remplacement du rétroviseur grand angle (classe IV) R.B.E. e2 02*5005 par rétroviseur homologué MEKRA E1 02*1023 et installé en lieu et place du précédent (voir en annexe les calculs des champs de vision au sol obtenus dans les diverses configurations couvertes) ;*

- *remplacement du rétroviseur d'accostage (classe V) R.B.E. e2 02*801 par rétroviseur homologué MEKRA E1*2003/97*0011 et installé en lieu et place du précédent, selon FCE e2*2003/97*2005/27*05037.*

Fait à Saint-Priest, le 9/10/2008,
Signature :

RENAULT TRUCKS S.A.S
3P – Product Development
Complete Vehicle LYON
TER L10 0 01
99, route de Lyon
69806 Saint-Priest Cedex
URSSAF 691 012 034
SIRET 954 506 077 00120

B. — Engagement de mise en conformité ou de conformité initiale du véhicule

Nous soussigné, certifions que le véhicule ci-après :

B : date de la première immatriculation : 13/06/2006
E : numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type (1) :

V	F	6	3	3	F	V	B	0	0	0	1	0	4	7	3	0

- ☒ est de la gamme décrite en A ci-dessus et a été mis en conformité suivant le processus indiqué pour cette gamme (2) ;
- ☐ ~~est de la gamme décrite en A ci-dessus et est conforme depuis sa construction (2)~~.

Fait à Rodez, le 17/03/2009

Signature :

BARRIAC V.I.
Distributeur et Réparateur Agréé
Saint Marc
12850 ONET-LE-CHATEAU
Tél. 05 65 67 27 70
Cachet du représentant autorisé
SIRET 427 180 179 00017

(1) à renseigner systématiquement
(2) rayer la mention inutile